



Le fil de terre

Numéro 6 – avril 2010



lettre mensuelle du Groupe de Réflexion et d'Information Municipal

EDITO

Le Grim s'équipe, s'organise et s'affranchit de moyens de communication modernes par le biais du mail, d'internet, de notre fil de terre.

Aucune personne n'est laissée à l'écart et peut participer à un groupe de travail. Ce sont ces mêmes personnes, dévouées et prenant sur leur temps personnel, qui sont de véritables acteurs de la politique de la ville.

Ils travaillent de concert avec notre groupe de 6 élus, formant un panel de compétences dans tous les domaines de la gestion communale.

C'est un travail très valorisant car nous échangeons des points de vues et nous partageons nos compétences, ainsi, on ne reste pas inactif et on se forme au Grim.

L'ensemble du groupe n'en ressort que plus fort pour émettre des propositions car si 2014 n'est pas pour demain, c'est dès à présent qu'il faut s'y préparer.

Dans cette optique, nous allons prochainement sortir un tract qui arrivera dans votre boîte aux lettres et nous enchaînerons par les réunions de quartiers, chères à notre programme des précédentes élections. Ces réunions seront un lieu de rencontre convivial pour collecter des informations, des interrogations pour lesquelles nous tenterons de trouver des solutions.

Alors, rejoignez-nous, car ensemble, nous serons encore plus forts.

Je suis très fier de notre équipe et serais très heureux de vous compter parmi nous.

Le Président,
G Charpenay



PAROLES D'ELUS

Norbert Verrier
Conseiller Municipal



Travaux voirie, rue St Nicolas

Le 9 avril, a été organisée une réunion avec les riverains de la rue St-Nicolas, à propos des travaux de voirie projetés sur cette voie.

Ce sont entre 200 et 300 mètres de voie qui seront (enfin !) sécurisés, soit environ la moitié de la longueur totale de la rue. Sont prévus deux passages surélevés aux extrémités du tronçon, et un resserrement à voie unique, à hauteur du tunnel ferroviaire, ainsi qu'un trottoir de 1m50 de large sur toute la longueur.

Certes, il s'agit de la portion la plus dangereuse de cette voie, mais la partie haute de la rue, empruntée par les enfants du Crêt Pendu pour rejoindre l'arrêt du car de ramassage scolaire restera dépourvue de trottoir, alors même que la commune a acquis le bâtiment sis à l'angle de la rue St-Nicolas et de la route de Saint-Etienne en vue de démolition et d'élargissement de la rue. Il faut une réflexion d'ensemble sur la circulation dans notre ville afin de sécuriser tous les « points noirs »

On peut regretter que rien n'ait été prévu pour les cyclistes. Pour les personnes qui souhaitent utiliser leur vélo pour faire leurs courses, aller au travail ou à l'école, bref effectuer des trajets de deux ou trois kilomètres, il conviendra de ménager des parcours vraiment sécurisés là où la largeur des voies le permet, (Avenue Chapoton, Route de Bonson, Boulevard Jean Jaurès, Avenue Mellet-Mandard, Boulevard Pasteur,...) Pour les endroits où la configuration de la chaussée ne permet pas de créer une vraie piste cyclable, il peut être bon de rappeler, y compris aux « sportifs », que le respect des règles du code de la route s'impose à tous, et qu'il n'est pas déshonorant de mettre pied à terre, quand par exemple le feu passe au rouge !

MJC ...

Il semblerait qu'ait été adoptée définitivement l'option d'une implantation au fond de la place Gapiand, entre l'école et l'immeuble d'habitation, d'un bâtiment de 1966 m² avec objectif de livraison à l'automne 2012...?, pour un coût prévisionnel de 3 à 4 millions d'euros. Restent en suspens les problèmes de liaison avec la cour d'école et le parc, la question du parking lié au devenir de la place Gapiand et les nuisances de voisinage.

Le groupe « Projet Citoyen solidaire » insiste sur la définition d'un projet urbanistique global.

De la télé à la...TNT, du



ent ?

Fin 2011, la télévision que

nous connaissons disparaîtra pour être remplacée par le numérique.

Or, beaucoup (trop) de nos concitoyens se trouvent actuellement dans des zones non-couvertes par la TNT. Nos élus sont intervenus auprès de Mr le Maire pour connaître les dates prévisionnelles de transfert ainsi que les modalités pour les zones non couvertes. Des recherches d'informations ont été initiées par la commune, mais beaucoup d'incertitudes demeurent.

Sans engagement rapide de Télédiffusion de France et de la municipalité, de nombreux habitants risquent de se retrouver dans le noir...

BREVES LOCALES

Le fil de terre

2012

L'élection présidentielle et les élections législatives se dérouleront en 2012. Cette année sera donc très importante pour notre pays avec cette question essentielle : « voulons-nous, oui ou non une autre politique pour la France ? »

Le gouvernement avant ces échéances en a profité pour redécouper les circonscriptions et nous sommes concernés. En effet le canton de Saint Just-Saint Rambert ne sera plus rattaché à la plaine du Forez mais à la vallée de l'Ondaine et au Pilat...

Quelle cohérence ! Vous avez dit « tripotouillage » !



Notre député actuel, Jean-François Chossy digne représentant de la droite sarkozienne, ne pourra plus, s'il se représente être candidat dans notre secteur.

Son alter ego, en l'occurrence Dino Cinéri, actuellement député de l'Ondaine qui lui sera bien candidat, a déjà commencé sa campagne électorale en faisant réaménager dans le quartier des Barques, une maison et un garage pour y faire sa future permanence.

Cet élu U.M.P a déjà fait quelques

apparitions dans des manifestations locales, tout porte à croire que nous allons le rencontrer de plus en plus souvent dans la cité pontrambertoise.

Mais son passage sera éphémère dans notre ville car nous conforterons le résultat des dernières élections cantonales à savoir une Gauche forte et unie capable de faire barrage à la Droite.

Philippe Boyer
Conseiller municipal



DRÔLE DE MINI BUS...

D'ici quelques temps vous pourrez voir circuler sur la commune un véhicule un peu particulier. En effet depuis plusieurs mois, la commission transport créée au sein du CCAS (Centre Communal d'Action Sociale), a beaucoup travaillé pour la mise en place d'un nouveau service en direction de nos aînés, des personnes à mobilité réduite et des associations . Ce mini bus financé par des annonceurs pourra transporter huit passagers et sera aussi aménagé pour accueillir trois fauteuils pour personnes porteuses de handicaps .



Limité pour l'instant à un usage à la demande et réservé à ces trois catégories d'usagers, nous, élus de la liste un Projet Citoyen et Solidaire, souhaiterions aller plus loin avec la création d'une vraie navette entre nos deux quartiers au service de chacun. Cela constituerait un engagement politique fort en matière de déplacements et en adéquation avec le PADD (Plan d'Aménagement et de Développement Durable) adopté par la municipalité ...

Faure Marie-José
Conseillère municipale

Récyclage, tri sélectif, compostage, éco citoyenneté, savoir vivre. Nous faisons toutes et tous des efforts pour la réduction ou le recyclage de nos déchets .

Tout en saluant l'initiative de la communauté d'agglomération qui nous fournit des sacs pour entasser nos déchets plastiques et cartons, certains s'interrogent quelquefois sur ce qui se passe dans le ventre des camions. Nos poubelles et nos sacs plastiques ne finissent-ils pas parfois dans le même container de collecte? Le tri se fait-il toujours bien ultérieurement ?

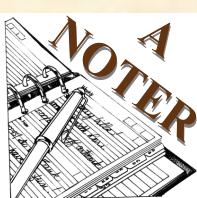
Alors que les citoyens pontrambertois font l'effort de trier pour préserver la planète et l'avenir de leur progéniture, les pratiques du collecteur, sont-elles aussi scrupuleuses ?

Surveillons donc nous-mêmes cette collecte à notre porte, et écrivons à fildeterre@lesbarques.fr si des pratiques irrégulières se produisaient.

Le Grim collectera les remarques qui resteront anonymes. Si nécessaire, le groupe « Projet Citoyen Solidaire » agira ensuite auprès de la commune et de la communauté d'agglomération .



Georges Charpenay



- ⇒ Jeudi 27 mai, 19h15 : Conseil Municipal, Salle du Conseil, Avenue des Barques
- ⇒ Lundi 10 mai à 20h00 : Prochaine réunion GRIM, salle Passé-Présent (St Rambert)

Pour nous contacter, s'abonner ou se désabonner : fildeterre@lesbarques.fr